



Fiche de donnée de sécurité

Reward

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Reward
Autres moyens d'identification	Numéro de code 167
Usage recommandé	Protecteur pour le vinyle et le caoutchouc.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0221

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 1; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger

Liquide et vapeur extrêmement inflammables

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation de la peau et des yeux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Naphta (pétrole), hydrotraités	64742-49-0	30-60		
Naphta (pétrole), alkylat lourd	64741-65-7	10-30		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Identificateur du produit : Reward - Ver. 1

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0221

Page 01 de 06

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si avalé.

Peut irriter le système respiratoire.

Peut causer une irritation grave aux yeux ou des brûlures.

Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

Dangers spécifiques du produit

Liquides inflammables.

Si elles étaient impliquées dans un incendie, elle peut générer des oxydes de carbone, d'azote ou d'ammoniac s'il est chauffé au-dessus de son point d'ébullition.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter l'ensemble de lutte contre l'incendie et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition, les flammes ou sources de décharge électrique.

Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant dans le cas de déversements importants.

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition recommandées.

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

Identificateur du produit : Reward - Ver. 1

FDS No. : 0221

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 02 de 06

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas ingérer.

Ne pas respirer les vapeurs.

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Naphta (pétrole), alkylat lourd	192 mg/m ³					
Naphta (pétrole), hydrotraités			200 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser ventilation suffisant pour minimiser les expositions (les concentrations atmosphériques de vapeur) en dessous de la limite d'exposition maximale recommandée.

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Rouge claire.

Odeur Distillat de pétrole

pH Sans objet

Point de fusion/Point de congélation Pas disponible (congélation)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition Pas disponible

Point d'éclair ~ 20.5 °C (68.9 °F)

Inflammabilité (solides et gaz) Pas disponible

Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Tension de vapeur Pas disponible

Solubilité Insoluble dans l'eau

Autres informations

Identificateur du produit : Reward - Ver. 1

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0221

Page 03 de 06

État physique Liquide
Densité en vrac ~ 0.80 kg/L

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Peut prendre feu.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Naphta (pétrole), alkylat lourd	> 5900 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 7600 mg/kg (rat)	> 3040 mg/kg (rat)
Naphta (pétrole), hydrotraités	> 23 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 5800 mg/kg (rat)	> 2920 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

Ingestion

Peut causer des brûlures ou de l'irritation de l'appareil digestif incluant nausées ou vomissements.

Nocif si avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des étternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.
Do not allow product to enter waterways.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	1268	Distillats de pétrole, N.S.A.	3	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

Identificateur du produit : Reward - Ver. 1

FDS No. : 0221

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 06

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Classification SIMDUT 1988



Catégorie B3 Catégorie D2B

B3 - Liquides combustibles; D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux)

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 16 novembre, 2017

Avis
L'utilisateur de ce produit assume tous les risques pour l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, le fournisseur décline toute responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.
Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature sont faites ci-dessous par rapport à l'information ou le produit auquel les informations les informations se rapportent.
Les données contenues dans cette fiche sont applicables aux produits fournis à l'utilisateur.

Identificateur du produit : Reward - Ver. 1

FDS No. : 0221

Date de préparation : le 16 novembre, 2017

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 06